Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch

Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte

Band: 14 (1908)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller: 1757-1760

Autor: Ischer, Rudolf

Kapitel: 130: Brief Nr. 130

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128410

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vous recevrés ci-jointe. J'avois toutes ces pieces à Gottingue, et je les ai vendu toutes avant mon depart pour Paris de même que la plupart des livres que j'avois allors.

Qu'est-ce que ce M. Ackermann que j'ai connu est devenu du depuis? Il est neveu de M. Richter et sans doute il demeure chés son oncle. Une chose qui ne me paroitroit pas difficile c'est d'être professeur comme M. Richter, je n'en excepte que le Latin que je ne scai pas non plus.

Si dans la suite vous voulés avoir la generosité de faire des projets pour moi, pensés toujours qu'au moins je ne suis pas attaché à ma patrie, que j'ai essuyé parmi mes concitoyens et surtout de mes parens tout ce qu'il y a de plus désagreable, et que je ne me croirois jamais plus heureux d'un coté que quand je pourrois tourner à ma patrie le dos. Mais on n'aime plus à risquer quoi que ce soit quand on a femme et enfants. Sans voir clairement que je pourrois être mieux je ne changerai point de situation. Gottingue me donne les vapeurs aussi souvent que j'y pense, Berlin me les chasse aussi souvent que j'y pense.

Cette lettre est un galimathias tel que je n'en ai jamais vu. Vous croirés que les Manes de feu Rougemont sont venu m'illuminer. Une autre fois je ferai mieux.

Br. ce 3 Janvier 1760.

Zimmermann.

130.

(Bern Bd. 19, No. 10).

Je vous ai ecrit le 3 Janvier une terrible lettre, et je n'attends la reponse qu'en tremblant. Tout etoit par dessus et par dessous dans ma tête. Ma lettre en etoit l'image fidèle. M. Tissot vous aura mandé mes secondes reflexions sur la chaire de Gottingue.

Vous m'avés cru extrêmement desœuvré, et c'est ce qui vous a donné occasion de me proposer des traductions. Je suis fortement et solidement occupé, non dans le public, mais dans mon cabinet. Je lis et je compose tout le matin, une bonne partie de l'après diner et du soir, après souper regulierement et fort souvent dans la nuit. Je conte de donner dans peu un traité de l'hypochondrie, des vapeurs et de la melancolie, en suite un traité des maladies convulsives des enfants, en suite un traité de l'experience en 10 livres. M. Tissot croit que « faire un bon livre et rendre un bon remede n'ont jamais fait le caractere d'un charlatan »; il ajoute qu'on ne confond pas d'honnetes gens qui jouent la comedie, avec des comediens diffamés qui n'ont point d'autre metier et qui ne savent point d'autre. Oserois-je vous prier mon très cher Patron d'être de ce sentiment?

Il y auroit malgré ces obstacles et surtout malgré mon extrême incapacité pour ce genre de travail de l'ingratitude à se refuser entierement à ces traductions. Oserois-je proposer une capitulation? Si j'avois en qualité de sergent un poste à defendre, j'en proposerois une à Frédéric même.

Il faut absolument que mon tr. de l'hypochondrie soit fini. Ce sera à Paques ou peu après. Allors je commencerai si vous voulés à traduire pendan quelques heures du jour. Je traduirai le tr. de la respiration, la reponse generale, celle à M. Whytt, la mûre etc. et la preface à Buffon: pour le traité sur l'osteogenie je vous prie de m'en faire grace et de chercher quelqu'un moins incapable que moi de le traduire. Mais tout ceci à condition que mon nom ne soit pas mis à la tête de la traduction. Je commence à me faire un peu au style allemand, mais je n'en ai point ni en françois ni en latin. Vous pouvés remplacer un homme tel que moi par le premier ecolier qu'il vous plaira.

J'ajouterai un mot sur le sort que je me souhaite. Souhaiter d'être placé à Berlin est une folie, mais ce seroit le changement de situation le plus à mon gout. Quant aux Bernois (absit invidia verbo) ils ne sont pas faits pour moi et je ne suis pas fait pour eux. Pourvu que je ne sois pas obligé d'être conseiller ici ou de me pendre, ce qui est la même chose, je serai content et tranquille pourvu que je puisse me tirer d'affaires honnetement. Faute de pratique une honnete comedie de medecin pourvoira mes besoins. Les ouvrages que je donnerai après ceux qui servent à la comedie, me mettront dans le point de vue dans lequel il faudra me voir.

Br. ce 17 Janv. 1760.

Zimmermann.

131.

(Bern Bb. 19, No. 13).

Brugg ce 24 Janv. 1760.

Je me hate de vous dire en reponse de votre lettre du 21 Janv. que je n'ai point reçu celle du 13, et que cela me met dans un très grand embarras, parce qu'elle contient sans doute des choses qui m'importent infiniment, et que je ne voudrois communiquer à qui que ce soit. Je ne puis point faire là dessus des perquisitions, et je vous prie très